

Les coteaux et la chaux

Distance

↔ 16 km

Durée

🕒 4h15

Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

📈 +385 m

Balisage

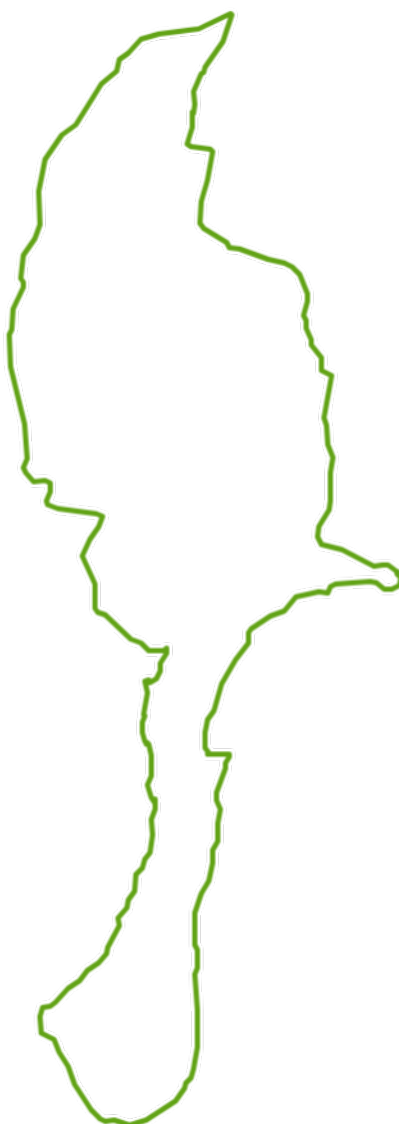
🟢 Vert



Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire



Point de départ

Ville de départ

Le Broc

Adresse de départ

Plateau de La Chaux - Espace panoramique
63500 Le Broc

Accès au point de départ

Au sud d'Issoire sur A75, sortie n°15, direction Le Broc par la D718, et Bergonne. Suivre, "plateau de La Chaux, espace panoramique, parking".

Description du parcours

Ce circuit offre des paysages naturels variés ainsi que de nombreuses vues dans cette vaste chaux du Lembron. Le Broc, Gignat et Bergonne possèdent de belles maisons vigneronnes et un riche patrimoine bâti.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ passer à droite de la chapelle vers l'espace panoramique (sculptures en bas relief sur pierres au sol), (panorama sur les monts du Livradois-Foréz, le pic de Nonette et la plaine du Lembron). Descendre l'escalier puis face à la mairie aller à droite par la rue du Beffroi. Continuer rue Saint-Verny, longer les remparts jusqu'au carrefour de la D718.

Étape 2 : Suivre direction Issoire sur 400 m. Dans une large courbe, prendre le chemin de terre à droite, puis à l'entrée d'un bois obliquer à gauche, passer sous la ligne à haute tension. À un T descendre à gauche (vue sur le village du Broc). Au bas de la descente, tourner à droite et cheminer à travers bois, ignorant les chemins adjacents jusqu'à une table thématique : le sentier du coteau des Espinasses (vue sur les villages du Lembronnais). Descendre en direction du village de Gignat, jusqu'au bas de la rue des Espinasses.

Étape 3 : Se diriger à droite et longer la place jusqu'à la rue du Colombier que l'on monte. Continuer toujours tout droit en ignorant les chemins à droite, à une fourche rester à gauche et poursuivre sur le plateau. Dans le bois, aller jusqu'à une intersection.

Étape 4 : Prendre le sentier à gauche et poursuivre le sentier en bordure du plateau, entre murets, sur des pierres volcaniques (vestiges d'anciennes cabanes de berger). Arrivé à une fourche, obliquer à gauche et descendre tout droit dans le bois jusqu'à la route.

Étape 5 : L'emprunter sur la droite et la suivre jusqu'au village. En haut de la côte, à la première rue (rue de Nava), tourner à droite. Arrivé place de la Chambre, prendre l'escalier sous l'église. Passer sous le porche, suivre la rue de l'Église pour déboucher sur le "coudert", place du Charlavet (à gauche échappée sur le Sancy), le traverser, passer sur la gauche de la mairie-école et suivre la D718. À la sortie de Bergonne, quitter la route pour emprunter le chemin en face. Plus loin bifurquer à gauche et prendre le chemin qui descend jusqu'au domaine de Malbattu. À la D32, se diriger à droite, la suivre sur 500 m (prudence) jusqu'au premier chemin à droite.

Étape 6 : Le monter tout droit et à une fourche continuer sur la gauche en bordure d'un champ (avant le hameau de Quinze, vue sur le bassin d'Issoire). Au lieu-dit domaine des Quinze, aller tout droit par un large chemin jusqu'à 100 m avant le sommet de la côte, à l'amorce d'un sentier peu visible.

Étape 7 : S'engager à droite sur l'étroit sentier empierré entre bois et épineux jusqu'à retrouver le large chemin que l'on emprunte par la droite jusqu'à la route. Se diriger sur la gauche pour rejoindre le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.